

**MISSION PERMANENTE
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**
APRÈS DES NATIONS UNIES



46 E. 74th STREET
NEW YORK, NY 10021
TEL: (212) 717-5555
FAX: (212) 717-4492

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LAURENT GBAGBO
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
DEVANT LA 62^{ÈME} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

Vérfié au prononcé

**Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de
Gouvernement,**

Monsieur le Secrétaire Général,

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord de saluer notre Secrétaire général, Monsieur Ban Ki-Moon, pour la qualité du travail abattu en si peu de temps, à la tête de l'Organisation des Nations Unies. Je voudrais sincèrement le féliciter et l'encourager pour sa bonne lecture des problèmes actuels du monde.

C'est la première fois que je prends part à l'Assemblée générale des Nations Unies, depuis sept ans que je suis à la tête de la Côte d'Ivoire. Comme vous le savez, je me suis pleinement consacré au règlement de la crise qui secoue mon pays et qui a tant mobilisé la communauté internationale ces cinq dernières années. Ma présence, aujourd'hui à New York, à



- Tous les pays de l'Union Africaine ;
- Les pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Je remercie particulièrement les chefs d'Etat dont l'implication personnelle a été décisive dans le règlement de la crise ivoirienne.

- Le président Thabo M'Beki, médiateur dans la crise ivoirienne, désigné par l'Union Africaine ;
- Le président Blaise Compaoré, facilitateur du dialogue direct ivoirien, en sa qualité de président en exercice

de la CEDEAO.

Nous avons constaté que malgré les efforts déployés durant quatre années par la communauté internationale, le processus de paix était bloqué et le pays se trouvait dans l'impasse. C'est pourquoi, le 19 décembre 2006, j'ai proposé à mes compatriotes un plan de sortie de crise articulé autour de cinq points :

- L'instauration d'un dialogue direct avec la rébellion en vue

eux-mêmes.

J'ai donc engagé le dialogue direct avec la rébellion. Nos discussions, placées sous la facilitation du président Blaise Compaoré, se sont déroulées au Burkina Faso, le pays voisin ; le pays d'Afrique de l'Ouest qui a les liens les plus forts du point de vue de l'histoire et de la sociologie avec la Côte d'Ivoire. Elles ont abouti à la signature, le 04 mars 2007, de l'Accord politique de Ouagadougou.

Conformément à cet Accord, un nouveau gouvernement a été

- Les audiences foraines, en vue de l'identification des populations et de la mise à jour des listes électorales ont démarré hier mardi 25 septembre 2007.

Ainsi donc, nous faisons de grands pas sur la voie de la paix depuis l'Accord de Ouagadougou.

La leçon que je tire de cette expérience du « Dialogue direct » entre les autorités étatiques et la rébellion, m'amène à inviter la Communauté internationale à privilégier les solutions de terrain dans le règlement des conflits ; l'ONU, à New York, devant s'organiser pour veiller à l'application des solutions retenues par les parties en conflit.

La Côte d'Ivoire va sortir de la crise, la Côte d'Ivoire sort de la crise. Elle a besoin, aujourd'hui plus que jamais, du soutien de la communauté internationale pour construire la paix et la stabilité à l'intérieur de ses frontières et dans la sous région Ouest-africaine.

Dans ce contexte, compte tenu du climat d'apaisement qui règne dans le pays, je souhaite que les Nations Unies reviennent à la baisse l'indice de sécurité ; la phase 3 ne correspondant plus à la réalité.

Dans le même esprit, avec la mise en œuvre de l'Accord de Ouagadougou, la Côte d'Ivoire est aujourd'hui réunifiée et il appartient donc à l'Etat d'assurer l'ordre et la sécurité publique

Je voudrais donc plaider ici solennellement la levée partielle de l'embargo sur les armes afin de permettre à l'Etat ivoirien de remplir sa mission de protection des personnes et des biens.

Par ailleurs, et toujours dans le contexte actuel de réconciliation nationale, les Ivoiriens demeurent préoccupés par le maintien des sanctions individuelles infligées à certains de nos compatriotes.

Depuis l'Accord Politique de Ouagadougou, ces jeunes gens s'impliquent corps et âmes dans la recherche de la paix. C'est pourquoi, je demande formellement à l'ONU et cela dans l'esprit et la lettre de l'Accord Politique de Ouagadougou, entériné par la Résolution 1765, la levée des sanctions infligées à BLE Goudé Charles, DJUE Eugène et FOFIE Kouakou.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire est certainement un pays solide et notre gestion des finances publiques a permis de faire fonctionner l'Etat ivoirien et d'assurer le minimum de bien-être aux populations ; mais la persistance de la crise a fini par réduire les ressources financières de l'Etat et par mettre à mal son équilibre financier.

Je demande de l'aide aujourd'hui pour me permettre de financer les actions liées directement au règlement de la crise :



Mais, au-delà de ces actions à court et à moyen terme, la Côte d'Ivoire a besoin de l'aide internationale pour renforcer les bases d'une reprise économique plus vigoureuse sur le long terme. Nous avons à réhabiliter et à renforcer nos infrastructures communautaires. Nos écoles, nos centres de santé ont subi les dégâts de la guerre. Nous devons réhabiliter et renforcer nos infrastructures économiques : les routes, les

voies ferrées, les installations électriques et d'adduction d'eau

duement éprouvées par la crise.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Tous les observateurs et tous les acteurs de la crise ivoirienne s'accordent à dire que les élections constituent la finalité du processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire.

La tenue d'élections transparentes, libres et ouvertes à tous est

pouvoir d'Etat de stabiliser le corps social en Côte d'Ivoire
et de garantir la relance économique en Afrique de

l'Ouest ;